

Appui aux managers

Le manager absorbe les tensions et doit arbitrer avec des repères ou des moyens insuffisants.

OBJECTIF

Clarifier le rôle, les marges de manœuvre et les décisions à préparer, en distinguant ce qui relève du manager et de l'organisation.

PUBLIC CONCERNÉ

Managers de proximité, responsables de service, cadres, dirigeants et collectifs de managers.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT

Premier entretien : Définir la demande, le contrat de confidentialité et les critères de progrès.

Séances : Décrire une situation précise, analyser les contraintes, préparer une décision ou une régulation et tester une action.

Point de bilan : Examiner les effets et les arbitrages qui nécessitent un appui hiérarchique ou organisationnel.

TEMPORALITÉ

Entretien individuel de 1 h à 1 h 30.

Groupe de managers : séance de 2 h.

Cycle proposé : 5 séances sur 2 à 3 mois, reconductible.

LIVRABLES ET SUIVI

Repères d'analyse, préparation d'entretiens ou d'arbitrages et plan d'action personnel. Synthèse globale seulement si convenue. Capacité à hiérarchiser, solliciter les bons arbitrages et conduire une régulation dans une situation réelle.

BUDGET

120 à 150 € HT l'entretien

550 à 700 € HT les cinq séances

Tarifs indicatifs

Groupe de deux heures : 400 à 500 € HT. Dispositif trimestriel : 1 500 à 2 500 € HT, contenu à définir.

Point d'attention : Le contenu individuel des séances n'est pas transmis à l'employeur. Les décisions de direction restent de sa responsabilité.